Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

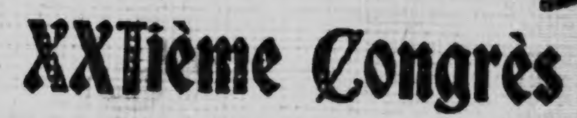
- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [x] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X	✓	20X		24X		28X		32X



XXIième Congrès Eucharistique International.

LA PROCESSION

11 SEPTEMBRE 1910



Avis du Comité de la Procession

et

Programme de la Procession

AVIS DU
COMITÉ DE LA PROCESSION

(A)—Avis Generaux

1o—Avant la Procession

1.—Le public est instamment prié de s'écarter autant que possible des rues qui servent de points de ralliement, afin de permettre à ceux qui doivent marcher dans les rangs de la procession de se mobiliser plus facilement.

2.—Les divers groupes prenant part à la procession devront se trouver à leur point de ralliement à 12.30 p.m., à l'exception de ceux qui recevront du Comité un avis particulier.

3.—Pour se rendre aux divers points de ralliement, on trouvera libre passage sur les rues Craig, St-Jacques, St-Paul et Commissaires. La rue Notre-Dame elle-même sera libre, mais seulement jusqu'à midi ; à ce moment-là elle sera occupée par les premiers groupes qui s'aligneront pour le départ.

4.—Aux endroits où ils attendront le moment d'entrer dans la procession, les divers groupes auront soin de tenir libre le centre de la rue, pour permettre la circulation.

5.—(Spécial aux groupes des paroisses du diocèse de Montréal et des délégations des autres diocèses.) Ces groupes trouveront sur la Place Victoria les enseignes distinctives autour desquelles ils devront se rallier.

2o—Pendant la Procession.

6.—La procession se compose exclusivement d'hommes à pied, et il n'y entrera ni chevaux, ni voitures.

7.—Le Comité prie les chefs de groupes de veiller à la régularité, c'est-à-dire à la rectitude des lignes intérieures, afin de permettre la circulation des messagers au centre des rues.

8.—Ces mêmes chefs de groupes veilleront aussi à ce qu'il ne se produise aucune interruption dans les rangs du groupe dont ils ont la charge.

9.—Les processionnistes marcheront trois par trois de chaque côté de la rue, avec espace libre au centre, afin de permettre aux messagers (bicyclistes) de circuler plus facilement.

10.—Seuls les officiers supérieurs de sociétés, congrégations, etc., et les porteurs de bannières devront marcher au centre de la rue.

11.—Les Gardes indépendantes, par décision du Comité, ne marcheront pas en cordon, mais en groupe.

12.—Durant la procession, des choeurs de dames et jeunes filles placés de chaque côté des rues du parcours, exécuteront des chants eucharistiques. Il est entendu que ces choeurs ne doivent chanter qu'au moment du passage du S. Sacrement.

13.—Les Fanfares et les Choeurs placés dans le même voisinage joueront ou chanteront alternativement, et les Directeurs s'entendront à cet effet pour éviter tout conflit.

14.—Les Gardes Indépendantes cesseront de battre la caisse quand une maîtrise ou un choeur entonnera un morceau de chant.

3o—Au Reposoir.

15.—A l'arrivée des groupes au reposoir, les processionistes sont respectueusement priés de se placer dans l'ordre qui leur sera donné sur le terrain même, par un des organisateurs.

16.—A cause de la grande foule qu'il y aura au reposoir et pour éviter tout désagrément, l'assistance tout entière pourra se tenir debout et se contenter d'incliner religieusement la tête, au moment de la bénédiction solennelle.

17.—A l'issue de la bénédiction du Très Saint Sacrement, la foule tout entière est invitée à acclamer Jésus-Hostie d'un coeur et d'une voix en répétant les louanges à Dieu, à la suite d'un prêtre qui les dira le premier.

(B)—Points de ralliement pour les divers groupes.

1er groupe: Les Militaires se réuniront sur le Champ de Mars, en attendant d'aller former la haie, à midi juste, sur la rue Notre-Dame.

2ème groupe: La police, les pompiers, le Bataillon des Zouaves, le Choeur No 1 et la Jeunesse Catholique, sur la rue Notre-Dame dans l'ordre ci-dessus et se déployant vers l'Ouest.

3ème groupe: Les *Sociétés Catholiques* mutuelles, nationales ou sociales, sur les rues Longueuil, St-Henri, McGill sud de la rue Notre-Dame au fleuve et sur les rues transversales à McGill, dans l'ordre suivant:

1.—Les "Hibernians" précédés de la Garde du même nom, sur la rue St-Henri, tête à Notre-Dame.

2.—Le Choeur No 7 et la "C. M. B. A.", sur la rue McGill, tête à Notre-Dame du côté Ouest de la voie des Tramways, se déployant vers le fleuve.

3.—La Garde Indépendante Champlain d'Ottawa, les Forestiers Catholiques, sur la rue McGill à la suite de la C. M. B. A.

4.—La Garde Indépendante Pie X et l'Alliance Nationale, sur la rue St-Paul, tête à McGill, se déployant vers l'Ouest.

5.—La Garde Indépendante Duvernay, le Choeur No 3 et l'Union St-Pierre, sur la rue St-Maurice, tête à McGill, se déployant vers l'Ouest; l'Union St-Joseph de St-Henri et l'Union St-Joseph du Canada dans la même rue St-Maurice.

6.—La fanfare St-Jean-Baptiste de Plattsburgh, les Gardes Indépendantes St-jean-Baptiste de Plattsburgh et de St-Georges de Montréal, le Choeur No 2 et les Artisans Canadiens Français, sur la rue McGill, tête à Notre-Dame, côté-est de la voie des Tramways, se déployant vers le fleuve.

7.—La Garde Indépendante des Chasseurs de Salaberry de Québec, le Choeur No 4 et les Chevaliers de Colomb, sur la place Youville au sud du Carré, tête à la rue McGill.

8.—La Garde Indépendante de Lowell, Mass., le Choeur No 5 et les Sociétés de Tempérance, sur la place Youville, côté nord du Carré, tête à la rue McGill.

9.—Les "Holy Name Societies" sur la rue Récollets, tête à la rue McGill, se déployant jusqu'à la rue St-Pierre;

10.—La Garde Indépendante Champlain de Québec et la "St. Patrick's National" sur la rue Lemoyne, tête à la rue McGill, jusqu'à la rue St-Pierre ;

11.—La Garde Indépendante Ville-Marie, le Choeur No 6 et la Société St-Jean-Baptiste, sur la rue St-Paul, tête à la rue McGill, se déployant vers l'Est ;

4ème groupe : La Garde Indépendante Jacques-Cartier de Québec, le Choeur No 8, et les Conférences St-Vincent de Paul, sur la rue Ste-Hélène, tête à la rue Notre-Dame, ne dépassant pas la rue Récollets.

5ème groupe : Les ligues du Sacré Coeur, sur la rue St-Pierre, nord de la rue Notre-Dame, se déployant vers la rue Bleury ;

N.B.—Ces Messieurs de la Ligue du Sacré Coeur sont priés de se réunir dans la cour du Collège Ste-Marie, avant de prendre leur place sur la rue Bleury.

6ème groupe : Choeur No 9, et les Congrégations de la Ste Vierge, sur la rue St-Pierre, côté sud de la rue Notre-Dame, se déployant vers le fleuve.

7ème groupe : Choeur No 10, et les paroisses du diocèse de Montréal :

a.—Paroisses de la ville, sur la rue McGill, nord de Notre-Dame, se déployant vers le nord jusqu'à la rue Craig Est, ne dépassant pas la rue Bleury ;

b.—Paroisses de la campagne, sur la rue St-Jacques, tête à la Place Victoria, se déployant vers l'Ouest.

8ème groupe: Choeur No 11, et les délégations canadiennes, comprenant tous les diocèses du Dominion, sur la Place Victoria, côté Ouest, tête à la rue St-Jacques, se déployant jusqu'à la rue Craig et sur cette dernière vers l'Ouest.

9ème groupe: Choeur No 12, et la délégation Acadienne, sur le côté-est du Square Victoria, au nord de la rue Craig, se déployant, si nécessaire, sur la rue des Jurés.

10ème groupe:Les délégations Américaines, sur le côté Ouest du Square Victoria, au nord de la rue Craig, se déployant, si nécessaire, jusqu'à la Côte du Beaver Hall.

11ème groupe: Les délégations Européennes, au centre du Square Victoria, tête à la rue Craig.

12ème groupe: Les Fraternités du Tiers-Ordre de St-François, sur la rue St-Alexis, tête à Notre-Dame, se répandant si nécessaire, sur la rue St-Sacrement.

13ème groupe: Les Congrégations religieuses, sur la rue St-François-Xavier, tête à Notre-Dame, se déployant vers le fleuve dans l'ordre suivant:

a.—Les Frères du Sacré Coeur
b.— " " de St Gabriel
c.— " " de Lamennais
d.— " " Maristes
e.— " " de la Charité
f.— " " des Ecoles Chrétiennes
g.—Les Rév. Pères de la Société de Marie
h.— " " " de Ste Croix
i.— " " " Rédemptoristes
j.— " " " St Viateur
k.— " " " St Sacrement

l.— " " " Oblats de Marie Immaculée
m.— " " " Dominicains
n.— " " " Compagnie de Jésus
o.— " " " Franciscains
p.— " " " Trappistes

14ème groupe : Le sanctuaire et le clergé, comprenant :

a.—Les Enfants de Choeur, sur la rue St-Sulpice.

b.—Le clergé en surplis, dans l'église Notre-Dame.

c.—Le clergé en ornements sacerdotaux, les prélats, les évêques et les archevêques, dans les jardins du Séminaire.

15ème groupe : Les Zouaves de 68-70, sur le perron de l'église Notre-Dame.

16ème groupe : Les Membres des Parlements et des Législatures, le Maire et le Conseil de Ville, la Magistrature et le Barreau, dans les jardins du Séminaire. Entrée par la porte-cochère, rue Notre-Dame.

17ème groupe : L'Université Laval, sur la Place d'Armes, du côté est, tête à la rue Notre-Dame.

18ème groupe : Les Corps professionnels, sur la Place d'Armes, du côté ouest, tête à Notre-Dame.

19ème groupe : L'Adoration Nocturne, sur la rue St-Jean-Baptiste, tête à la rue Notre-Dame.

20ème groupe : Les Confréries du Très S. Sacrement, sur la rue St Gabriel, tête à la rue Notre-Dame.

Extrême arrière-garde, fermant la marche, les Zouaves Pontificaux du Cercle Paroissial de l'Enfant-Jésus sur la même rue St-Gabriel en arrière des Confréries du S. Sacrement.

(c)—Programme

1o—Départ de la Procession.

DEPART DE LA PROCESSION à 12.30 (midi et demi) au son du bourdon de Notre-Dame.

2o—Parcours de la Procession.

De l'Eglise Notre-Dame par les rues Notre-Dame, Gosford, Champ-de-Mars, Bonsecours, Craig, St Hubert, Cherrier, St Denis, Carré St Louis, Laval, Rachel, au Parc Mance, (aux pieds du Mont Royal.)

3o—Ordre de la Procession.

Un groupe de constables,
Un détachement de pompiers,
Le bataillon des Zouaves,
Choeur No 1,
La jeunesse catholique
Fanfare,
Un membre du Comité de procession avec ses messagers,
Les "Hibernians", précédés de la Garde du même nom.
La C. M. B. A.,
Choeur No 7
La garde Indépendante Champlain d'Ottawa.
Les Forestiers Catholiques.

La Garde Indépendante Pie X.
L'Alliance Nationale,
Fanfare,
La Garde Indépendante Duvernay.
Choeur No 3
L'Union Saint-Pierre,
L'Union St Joseph de Saint Henri et l'Union St Joseph du Canada,
La Fanfare de Plattsburgh,
Les Gardes Indépendantes St-Jean-Baptiste de Plattsburgh et de St-Georges de Montréal.
Choeur No 2,
Les Artisans Canadiens-Français,
Fanfare,
La Garde Indépendante des Chasseurs de Salaberry de Québec.
Choeur No 4,
Les Chevaliers de Colomb,
La Garde Indépendante de Lowell, Mass.
Choeur No 5,
Les Sociétés de Tempérance,
Les "Holy Name",
La Garde Indépendante Champlain de Québec.
La "St. Patrick's National",
La Garde Indépendante Ville-Marie,
Choeur No 6,
La Société de St-Jean-Baptiste,
Fanfare,
Un membre du Comité de procession avec ses messagers,

La Garde Indépendante Jacques-Cartier de Québec.

Choeur No 8,

Les Conférences St Vincent de Paul,

Les Ligues du Sacré Coeur,

Une fanfare,

Choeur No 9,

Les Congrégations de la Sainte Vierge,

Un membre du Comité de procession avec ses messagers.

Choeur No 10

Les paroisses du diocèse de Montréal y compris les Sourds-Muets, les Indiens de la réserve de Caughnawaga, les colonies Chinoise, Lithuanienne, Polonaise, Syrienne et Italienne.

Fanfare,

Choeur No 11

Les Délégations Canadiennes

Choeur No 12,

Les Délégations Acadiennes

Les Délégations Américaines,

Les Délégations Européennes,

Une Fanfare.

Les Fraternités du Tiers-Ordre,

Un membre du Comité de procession et ses messagers.

Les Communautés religieuses comme suit:

Frères du Sacré-Coeur,
" de Saint Gabriel,
" de Lamennais
" Maristes,
" de la Charité,
" des Ecoles Chrétiennes,

Les Rév. Pères de la Société de Marie

" " " Ste Croix

" " " Rédemptoristes,

" " " St Viateur,

" " " St Sacrement,

" " " Oblats de Marie Immaculée,

" " " Dominicains,

" " " de la Compagnie de Jésus,

" " " Franciscains,

" " " Trappistes,

Un membre du Comité de procession et ses messagers,

Cérémoniaires,

Les Enfants de Choeur,

Les Séminaristes,

Les Prêtres,

Les Chanoines des diocèses étrangers,

Les Vicaires Généraux des diocèses étrangers,

Le sous-diacre porte-croix entre deux acolytes,

Les prêtres en ornements,

Les représentants d'évêques,

Les Chanoines de Montréal,

Les Abbés Mitrés,

Les Evêques et leurs chapelains,

Les Archevêques et leurs chapelains,

Les anciens Zouaves Pontificaux,

Le chapelain porte-crosse,

Les Céroféraires,

Son Eminence le Cardinal Légat portant le Saint Sacrement, avec ses ministres sous le dais, entouré de la garde d'honneur,

Un chapelain de mitre,

Les Associés de la Mission Pontificale,

Les Familiers du Révérendissime Cardinal célébrant,

Deux porte-clefs,

Deux cérémoniaires,

Les Eminentissimes Cardinaux,

Un cérémonaire,

Le Révérendissime Archevêque de Montréal en cappa magna et ses chapelains,

Un cérémoniaire,

Les Protonotaires Apostoliques,

Les Prélats domestiques,

Les Camériers secrets sans mission,

Les Ordres Pontificaux,

Le Comité permanent des Congrès Eucharistiques,

L'administrateur général du Canada et son état major,

Le gouverneur du Rhode-Island et son état major,

Le Lieutenant Gouverneur et son état major.

Le Parlement Fédéral.

La Législature Provinciale,

Autres représentations officielles suivant le protocole.

Le Maire, les commissaires et les échevins de la Cité de Montréal,

La Magistrature et le Barreau,

L'Université Laval,

Les Corps professionnels,

L'Adoration Nocturne,

Les Confréries du Très Saint Sacrement.

Extrême arrière-garde: Les Zouaves Pontificaux du Cercle Paroissial de l'Enfant-Jésus.

4o—Retour de la Procession.

Après la Bénédiction du T. S. Sacrement au Reposoir sur le Parc Mance, le Clergé, précédé des Militaires, des Gardes Indépendantes et des Zouaves, se rendra, par les avenues du Parc et des Pins, à l'Hôtel-Dieu, pour y déposer le T. S. Sacrement, ainsi que les Ornements Sacerdotaux.

N.B.—Invitation.

Dans la crainte de quelqu'omission involontaire, le Comité de Procession du Congrès Eucharistique invite présentement toutes les congrégations religieuses, toutes les sociétés ou associations catholiques de tous genres, tous les corps et personnages officiels, à prendre part à la grande manifestation du 11 septembre prochain.

Le Comité de Procession.

Montréal, 31 août, 1910.

